



Dans le cadre du Projet Victor Hugo / ICORN @ Universities in Brussels 2014 – 2015, l'Université Saint-Louis – Bruxelles a le plaisir de vous inviter à la

conférence-débat

Evolutions des Droits de l'Homme, de la participation citoyenne et de la liberté d'expression dans les pays du Maghreb : du possible au souhaitable

Lundi 11 mai 2015 à 18h30

Tous les pays du Maghreb, à l'exception du Royaume du Maroc, ont signé la Charte africaine des droits de l'Homme. Tous les pays du Maghreb bénéficient des avantages et de soutiens octroyés par l'Union européenne dans le cadre de sa politique de voisinage. À ce titre, ils acceptent tous de respecter une conditionnalité centrée notamment sur la démocratisation.

Quelle est donc aujourd'hui, quelques années seulement après le déclenchement des « printemps arabes », la situation en la matière dans les différents pays du Maghreb ? Comment jouent et se renforcent mutuellement la Charte africaine et la conditionnalité européenne ? Quelles évolutions positives peut-on raisonnablement attendre à court et à moyen terme, et à quels rythmes ?

Intervenants :

- **Markus Warasin (Chef Unité " Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres", Parlement européen) :** *Les relations du Parlement européen avec les pays du Maghreb arabe*
- **Ali Amar (journaliste et essayiste) :** *Le pluralisme de la presse au Maroc à l'épreuve d'un cadre légal répressif*
- **Stefaan Smis (VUB) :** *Droits de participation citoyenne dans l'Union africaine : le cas du Maghreb*
- **Vincent Chapaux (ULB) :** *Sahara occidental et monarchie marocaine*

USL-B, Salle des examens

(43 Bd du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles, 2^e étage)

Entrée libre